

FCP de droit français

PREVAAL DIVERSIFIE

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2019

Société de Gestion : PREVAAL FINANCE
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	13
6. Comptes de l'exercice	18

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PREVAAL DIVERSIFIE FR0011521871

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance nette de frais supérieure de 1% à celle de son indice de référence l'EURIBOR 3 mois capitalisé (coupons nets réinvestis), sur une durée de placement recommandée de 3 ans, en s'exposant aux marchés financiers français ou étrangers actions, obligataires et/ou monétaires, par le biais d'une politique active d'allocation d'actifs et de sélection d'OPCVM et/ou de FIA.

Les principales zones géographiques d'investissement sont les marchés européens incluant Suisse et Norvège, mais également les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) et les pays émergents, dans la limite de 25% de l'actif net, tous types d'actifs confondus.

Le degré d'exposition au risque action est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

Le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

Le gérant contrôle et met en œuvre de façon discrétionnaire la répartition entre les classes d'actifs actions et produits de taux dans le Fonds. Les OPCVM ou FIA sont sélectionnés par le gérant selon des critères quantitatifs (encours, performances...) et qualitatifs (spécificité des gérants, processus décisionnel d'investissement,...).

Le portefeuille du FCP est composé :

- de 0% à 20% maximum de l'actif net en actions ou autres titres de capital de toutes capitalisations, et de tous secteurs économiques confondus (limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents).
- de 0% à 100% maximum de l'actif net en obligations et autres titres de créances, y compris des obligations convertibles et des obligations indexées (limite de 15% de l'actif net sur les pays émergents). Ils pourront être de toutes durations et auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps. Le fonds se laisse la possibilité d'investir dans la limite de 15% maximum de l'actif net dans des titres dits spéculatifs.

• et/ou également de 0% à 100% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA de toutes classifications :

- jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM conformes à la Directive 2009/65/CE, de droit français ou étranger.
- jusqu'à 30% maximum de son actif net en parts ou actions de FIA français respectant les critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds pourra avoir recours à des UCITS ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 100% de son actif net, exposés aux actions, aux produits de taux, et, dans la limite de 10% de l'actif net, aux matières premières,

Le fonds est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et 10.

Le FCP sera exposé au risque de change à hauteur de 30% maximum. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou organisé principalement dans une optique de couverture et ponctuellement d'exposition contre les risques actions, de taux ou de change avec une surexposition globale du portefeuille aux risques cumulés actions et taux pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net.

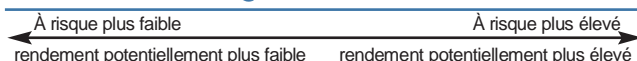
Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 12h le jour précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative hebdomadaire : La valeur liquidative est établie chaque vendredi ou si ce jour n'est pas un jour de bourse à Paris ou est un jour férié légal en France le jour ouvré précédent.

L'OPCVM réinvestit et/ou distribue ses sommes distribuables, au choix de la société de gestion.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux marchés d'actions françaises ou étrangères, aux marchés obligataires et autres titres de créance, principalement par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPCVM ou FIA.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de liquidité :

L'OPCVM peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de crédit :

Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres spéculatifs

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

- **Environnement macro-économique**

L'année 2019 s'achève avec un nouveau record de performance pour les marchés.

La croissance de l'économie mondiale affiche pourtant un ralentissement sur l'année 2019 par rapport à 2018, avec une progression annuelle du PIB passant de 3,6% en 2018 à 3,0% estimée en 2019. Cette décélération est principalement due au ralentissement conjoint de l'industrie manufacturière et du commerce mondial. De nombreux sujets géopolitiques tels que le conflit sino-américain, les négociations sur le Brexit ou les tensions au Moyen-Orient ont occupé la scène économique ; pénalisant l'investissement et la confiance des entreprises. L'impact a toutefois été limité durant l'année par des politiques monétaires redevenues plus accommodantes (avec notamment trois baisses de taux aux Etats-Unis), une demande des ménages soutenue par l'amélioration générale des marchés de l'emploi et par la progression des revenus disponibles, avec un secteur des services (en opposition au secteur manufacturier) qui a résisté au ralentissement.

En outre, certaines incertitudes qui pénalisaient les perspectives de croissance se sont atténuées en fin d'année : le flux de nouvelles sur les tensions sino-américaines est redevenu positif (la signature de la phase I de l'accord a apaisé momentanément les tensions stratégiques entre les deux puissances) et l'ajustement du secteur manufacturier semble avoir touché un point bas dans certaines économies. En Europe, après plusieurs reports et de nouvelles élections législatives, le scénario d'une sortie du Royaume-Uni « ordonné » semble être privilégié. Enfin, en Italie une certaine stabilité a été retrouvée grâce à la nouvelle coalition gouvernementale plus en phase avec les règles européennes. Ces bonnes nouvelles sur le plan géopolitique ont été un catalyseur pour l'ensemble des classes d'actifs.

- **Environnement financier**

L'année 2019 a vu les marchés actions atteindre des plus hauts niveaux de l'histoire en terminant l'année en hausse de 31% pour l'indice S&P 500 aux Etats-Unis et 27,6% pour la zone Euro. Avec toutefois des dispersions selon les secteurs, avec en tête le secteur technologique (le Nasdaq des valeurs technologiques américaines affiche : + 35,2%) contre le secteur des télécommunications en Europe qui peine à franchir les 4% de rendement annuel. Les valorisations des actions ont ainsi fortement augmenté sur 2019, les PER (Price Earning Ratio) des valeurs du Stoxx Europe 600 est en hausse 34 % par rapport à 2018. Paradoxalement, la croissance des bénéfices par action a continué de baisser, affichant moins de 5% en 2019 (contre 6,3% en 2018).

Les performances des marchés obligataires sont toutes aussi satisfaisantes. Sur le secteur privé (toutes notations confondues) les performances sont positives, expliquées notamment par les rachats de la BCE dans le cadre du Quantitative Easing.

Du côté du marché souverain, les taux des emprunts d'Etat de l'ensemble des pays de la zone euro affichent également une performance positive en fin d'année 2019. A titre indicatif, l'OAT 10 ans a terminé l'exercice à 0,12% contre 0,78% fin 2018 ; le Bund allemand de même maturité affiche un rendement négatif de -0,19% contre 0,24% fin 2018.

Parallèlement, les autres classes d'actifs telles que les matières premières terminent également l'exercice 2019 avec un rendement positif; avec entre autre le prix baril de pétrole (Brent) en hausse de 22,4%, et l'once d'or de 18,6%.

- **Prevaal Diversifié**

L'année 2019 a été très bonne pour le fonds, la plupart des classes d'actifs ayant progressé au cours de la période. Les expositions du fonds au marché actions, aux obligations taux fixe et aux matières premières ont globalement progressé au cours de la période, tandis que la part de monétaire et de cash a fortement diminué.

La sensibilité taux du portefeuille a globalement été augmentée, passant de 2,16 à 3,24.

L'exposition aux obligations convertibles en actions est restée relativement stable au cours de l'année (environ 30%), et de nombreux arbitrages ont été réalisés au sein de cette poche.

L'exposition à la dette high yield est globalement restée stable, et légèrement inférieure à la limite des 15%.

L'exposition au dollar américain a progressivement été réduite au cours de l'exercice, passant de 16,4% à 10,5%.

Le fonds termine l'année en hausse de 5,04% contre un indice en hausse de 0,62%.

Le taux de rotation du portefeuille est de 70,9% au cours de l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MULTI UNITS Lyxor EuroMTS 1-3Y Investment Grade (DR) UCITS E	1 485 579,00	0,00
LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	1 064 836,50	0,00
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	1 047 174,00	0,00
ISHARES EURO ULTRASHORT BOND	400 952,00	630 683,20
LYXOR UCITS SMART CASH C-USD	184 445,09	702 998,12
MULTI UNITS LUXEMBOURG LYXOR EURO GOVERNMENT BOND 3 5Y DR UC	859 428,00	0,00
AMUNDI INDEX BARCLA EUR CO BBBI-5UCETFDR	818 249,20	0,00
ISHARES MSCI WORLD MIN VOL	775 959,16	0,00
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	325 950,00	327 000,00
LYX COM TH R/CORECM CRS EX-A	514 805,12	91 067,31

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **1 878 339,78**
 - **Change à terme :**
 - **Future : 1 794 710,58**
 - **Options : 83 629,20**
 - **Swap :**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) <p style="text-align: center;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: center;">Total</p>	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (***) . Autres revenus <p style="text-align: center;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: center;">Total des frais</p>	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune « commission de mouvement » n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

• INFORMATION SUR LA SELECTION DES INTERMEDIAIRES :

Conformément à la réglementation applicable résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instrument Financiers (MIF), PREVAAL FINANCE doit sélectionner ses intermédiaires selon des critères définis, pour leur services d'exécution d'ordres d'une part, et pour leurs services d'aide à la décision d'investissement d'autre part.

PREVAAL FINANCE réalise un examen annuel de sa politique de meilleure sélection de ses intermédiaires de marché. Ainsi, les gérants procèdent à une évaluation annuelle des intermédiaires sélectionnés lors d'un Comité d'évaluation au regard de 5 critères :

- Prix des instruments.
- Coût de l'exécution/Accès aux marchés primaires.
- Rapidité de l'exécution.
- Qualité de la recherche.
- Service de règlement/livraison.

PREVAAL FINANCE informe ses clients, par tout moyen approprié, de tout changement important de sa politique de sélection.

• POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site contact@prevaalfinance.fr et au siège social de PREVAAL FINANCE.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site contact@prevaalfinance.fr et au siège social de PREVAAL FINANCE.

• INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE OU POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPC gérés par les entités du groupe.

• COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site contact@prevaalfinance.fr

• METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

1. Politique de rémunération du personnel de PREVAAL FINANCE

La politique de rémunération mise en place au sein de PREVAAL FINANCE au cours de l'année 2019 est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la "Directive UCITS V").

La politique de rémunération a été adoptée par la Direction de PREVAAL FINANCE, en accord avec son actionnaire dans l'exercice de sa mission de surveillance. Elle adopte et réexamine au moins une fois par an les principes généraux de la politique de rémunération et est responsable de sa mise en œuvre et la supervise.

Cette politique, portant sur les structures et les pratiques de rémunération du gestionnaire, a notamment pour but :

- de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas encourager une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, l'horizon de placement, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et des mandats que la société de gestion gère ;
- d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société de gestion et des collaborateurs en accordant une attention particulière au « personnel identifié » ;
- de réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les collaborateurs et les investisseurs.

2. Mode de calcul des rémunérations et avantages

- Cas général applicable à l'ensemble du personnel

La part fixe de la rémunération globale d'un collaborateur tient compte de son poste et de son périmètre de responsabilité.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes « fixe » et « variable » de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable attribuée au personnel de PREVAAL FINANCE est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et des résultats d'ensemble de la société. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution de la rémunération variable dépendent de la nature de la fonction exercée :

- Fonctions de Direction et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs usuels :

Près de 40 % de ce variable dépendra de la réalisation d'un résultat d'exploitation de la SGP, au minimum égal au résultat d'exploitation prévisionnel du budget validé par le Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice pour lequel la prime va être calculée.

- Performances relatives aux indices de référence des principaux fonds de PREVAAL FINANCE sur 12 mois ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères qualitatifs usuels :

Réalisation d'objectifs stratégiques :

- Aptitudes au management du Président et du Directeur Général ;
- Développement et maintien d'outils de gestion ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Satisfaction des collaborateurs ;
- Qualité du dispositif de contrôle global ;
- Respect des limites de risque ;
- Pour les gérants de portefeuilles, travail en équipe et coopération avec les autres collaborateurs, la Direction et la fonction de contrôle ;
- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant les risques (financiers, opérationnels et non-conformité) ainsi que de la déontologie ;

- Innovation produit ;
- Contribution à l'engagement commercial.

- Fonctions commerciales

Critères quantitatifs usuels :

- Collecte nette ;
- Partage de l'information ;
- Amélioration et/ou maintenir la qualité de service.

Critères qualitatifs usuels :

Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) :

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant la commercialisation ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité ;
- Motivation ;
- Implication dans l'observatoire de la concurrence.
- Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle et de middle office, l'évaluation de la performance et les attributions de la rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activité qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, amélioration des outils et systèmes etc.) ;
- La rémunération variable dépendra majoritairement des encours levés auprès de la clientèle, hors membres du Groupe B2V, afin d'accentuer l'orientation client de la SGP.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au personnel identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

• Cas spécifique des membres du personnel identifié

PREVAAL FINANCE a procédé à l'identification de son personnel identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs de PREVAAL FINANCE exerçant un pouvoir de décision sur la gestion de la société ou des fonds gérés et susceptible, par conséquent, d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

PREVAAL FINANCE a mis en place des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts, notamment la mise en place, pour la rémunération variable du personnel identifié, d'un seuil maximum de 100 000 K€ et de 51 % du salaire fixe.

MONTANT DES REMUNERATIONS VERSEES PAR LE GESTIONNAIRE A SON PERSONNEL

• Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe/variable)

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versé par **PREVAAL FINANCE** à l'ensemble de son personnel (soit **9** personnes bénéficiaires au 31 décembre 2019) s'est élevé à **778 494** euros

. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes pour l'exercice : **702 696** euros, soit 90,2 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel ;

- Montant total des rémunérations variables pour l'exercice : **75 798** euros, soit 9,4, % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

- La quote-part des commissions de performance versée en 2019 par **PREVAAL FINANCE**, pour l'ensemble de son personnel, s'élève à **30 125** euros.

Par ailleurs, aucun "carried interest" n'a été versé pour l'exercice.

- **Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés**

Direction et gérants financiers : **588 801** euros ;

Commerciaux : **86 934** euros ;

Middle office : **102 759** euros.

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

PREVAAL FINANCE

18 Avenue d'Alsace

92400 Courbevoie

e-mail : contact@prevaalfinance.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

PREVAAL DIVERSIFIE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
PREVAAL FINANCE
18, avenue d'Alsace Immeuble Between
92926 LA DEFENSE CEDEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PREVAAL DIVERSIFIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL DIVERSIFIE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL DIVERSIFIE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL DIVERSIFIE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	18 792 571,44	8 278 298,28
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	5 895 670,16	2 190 867,45
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 895 670,16	2 190 867,45
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	12 882 121,49	6 069 930,83
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 882 121,49	6 069 930,83
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	14 779,79	17 500,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 779,79	17 500,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	24 291,10	862,95
Opérations de change à terme de devises		
Autres	24 291,10	862,95
Comptes financiers	396 540,95	907 411,53
Liquidités	396 540,95	907 411,53
Total de l'actif	19 213 403,49	9 186 572,76

PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	19 065 003,39	9 207 401,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	27 586,79	-141 435,42
Résultat de l'exercice (a, b)	93 375,48	94 475,57
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	19 185 965,66	9 160 442,03
Instruments financiers	15 201,60	5 700,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	15 201,60	5 700,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	15 201,60	5 700,00
Autres opérations		
Dettes	12 236,23	20 430,73
Opérations de change à terme de devises		
Autres	12 236,23	20 430,73
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
Total du passif	19 213 403,49	9 186 572,76

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- **HORS BILAN en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME E7 USDEUR 0320	942 260,58	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 0320	852 450,00	
Options		
AIR FRANCE KLM 03/2019 CALL 10		41 421,13
AIR FRANCE KLM 03/2019 CALL 8		75 713,82
DJ EURO STOXX 50 ' 03/2020 PUT 2900	17 377,50	
DJ EURO STOXX 50 ' 03/2020 PUT 3200	66 251,70	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	690,64	1 738,07
Produits sur actions et valeurs assimilées	259,35	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	90 302,88	32 328,95
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		2 957,75
Total (1)	91 252,87	37 024,77
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 692,46	481,34
Autres charges financières		
Total (2)	2 692,46	481,34
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	88 560,41	36 543,43
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	22 222,53	-57 932,14
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	66 337,88	94 475,57
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 037,60	
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	93 375,48	94 475,57

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,60% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts DI
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou report et/ou distribution décidée annuellement par la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou report et/ou distribution décidée annuellement par la société de gestion

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	9 160 442,03	9 443 773,47
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	9 437 520,01	499 143,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)		-499 143,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	64 824,99	146 864,76
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-27 513,36	-170 986,57
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	17 779,68	103 197,25
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-37 051,46	-227 058,08
Frais de transactions	-1 088,05	-910,39
Différences de change	36 382,07	187 676,91
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	489 495,08	-379 491,25
Différence d'estimation exercice N	277 708,00	-211 787,08
Différence d'estimation exercice N-1	211 787,08	-167 704,17
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-21 163,21	-37 099,64
Différence d'estimation exercice N	-13 163,21	8 000,00
Différence d'estimation exercice N-1	-8 000,00	-45 099,64
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	66 337,88	94 475,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	19 185 965,66	9 160 442,03

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 895 670,16	30,73
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	5 895 670,16	30,73
Titres de créances		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions		
Change	942 260,58	4,91
TOTAL Opérations de couverture	942 260,58	4,91
Autres opérations		
Actions	83 629,20	0,44
Taux	852 450,00	4,44
TOTAL Autres opérations	936 079,20	4,88

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	5 895 670,16	30,73						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							396 540,95	2,07
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations	852 450,00	4,44						

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			512 255,23	2,67	1 650 996,24	8,61	1 617 618,37	8,43	2 114 800,32	11,02
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	396 540,95	2,07								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations									852 450,00	4,44

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	USD		GBP		CHF		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	712 572,06	3,71	116 351,80	0,61	107 382,78	0,56		
Titres de créances								
OPC	2 211 269,77	11,53						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	13 229,40	0,07						
Comptes financiers	20 932,84	0,11	7 682,42	0,04	627,30		23 452,87	0,12
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture	942 260,58	4,91						
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Dépôts de garantie en espèces	24 291,10
Total des créances		24 291,10
Dettes	Frais de gestion	12 236,23
Total des dettes		12 236,23

- **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	8 620,000	9 437 520,01
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	8 620,000	9 437 520,01

- **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

- **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2019
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	22 222,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPOTS DE GARANTIE**

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	93 375,48	94 475,57
Total	93 375,48	94 475,57
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	93 375,48	94 475,57
Total	93 375,48	94 475,57

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	27 586,79	-141 435,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	27 586,79	-141 435,42
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	27 586,79	-141 435,42
Total	27 586,79	-141 435,42

- **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	10 241 756,98	10 104 884,17	9 443 773,47	9 160 442,03	19 185 965,66
Actif net en EUR	10 241 756,98	10 104 884,17	9 443 773,47	9 160 442,03	19 185 965,66
Nombre de titres	9 621,261	9 526,261	8 673,000	8 673,000	17 293,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 064,49	1 060,73	1 088,87	1 056,20	1 109,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	24,01	-19,85	40,00	-16,30	1,59
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,24	1,23		10,89	5,39

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF 0.925% 09-03-23 EMTN	USD	250 000	215 654,76	1,12
BAYER 0.05% 15-06-20	EUR	100 000	100 000,23	0,52
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	200 000	204 833,01	1,07
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.325% 26-07-24	EUR	100 000	105 748,85	0,55
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.6% 05-01-26	EUR	200 000	212 025,71	1,11
HANI FINA DEUT ZCP 12-05-20 CV	EUR	100 000	99 920,50	0,52
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	300 000	326 522,26	1,70
TOTAL ALLEMAGNE			1 264 705,32	6,59
AUTRICHE				
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	200 000	142 852,00	0,74
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG 0.875% 28-09-22	USD	200 000	154 372,09	0,81
TOTAL AUTRICHE			297 224,09	1,55
BELGIQUE				
BEKAERT ZCP 09-06-21	EUR	100 000	97 112,00	0,51
ECONOCOM GROUP 0.5% 06-03-23	EUR	15 000	107 985,00	0,56
TOTAL BELGIQUE			205 097,00	1,07
ESPAGNE				
ALMIRALL 0.25% 14-12-21 CV	EUR	200 000	207 261,69	1,08
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	100 000	111 801,50	0,58
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	200 000	270 867,37	1,41
CO ECONIMICA DELTA SA 1.0% 01-12-23	EUR	100 000	99 287,40	0,52
ENCE ENERGIA Y CELULOSA SA 1.25% 05-03-23	EUR	100 000	95 188,02	0,50
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	100 000	105 301,46	0,55
TOTAL ESPAGNE			889 707,44	4,64
FRANCE				
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	6 400	116 860,80	0,61
BIM 2.5% 13-11-20 CV	EUR	5 000	112 567,50	0,59
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-11-23	USD	200 000	170 235,19	0,89
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23	EUR	5 700	183 648,30	0,96
FIGEAC AERO 1.125% 18-10-22	EUR	4 000	95 940,00	0,50
INGENICO ZCP 26/06/22 CV	EUR	700	120 516,90	0,63
KORIAN SA 2.5% PERP CV	EUR	3 504	172 654,34	0,90
MAISON DU MONDE SAS 0.125% 06-12-23	EUR	2 000	86 093,00	0,45
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	1 500	104 456,25	0,54
ORANGE 0.375% 27-06-21	GBP	100 000	116 351,80	0,61
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	2 000	106 574,00	0,56
REMY COIN 0.125% 07-09-26	EUR	1 800	243 931,50	1,26
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	2 000	240 173,00	1,25
VALE ELEC ET ZCP 16-06-21 EMTN	USD	200 000	172 310,02	0,90
VALLOUREC 4.125% 04-10-22 CV	EUR	14 000	77 742,00	0,41
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ZCP 01-01-25	EUR	3 200	100 612,80	0,52
TOTAL FRANCE			2 220 667,40	11,58

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
IRLANDE				
GLAN CO OP 1.375% 09-06-21 CV	EUR	100 000	98 501,68	0,51
TOTAL IRLANDE			98 501,68	0,51
ITALIE				
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	200 000	201 480,13	1,05
TOTAL ITALIE			201 480,13	1,05
LUXEMBOURG				
CORESTATE CAPITAL HOLDING 1.375% 28-11-22	EUR	100 000	86 795,27	0,45
GRAN CITY PRO 0.25% 02-03-22	EUR	100 000	106 901,66	0,56
TOTAL LUXEMBOURG			193 696,93	1,01
MEXIQUE				
AMERICA MOVIL SAB DE ZCP 28-05-20	EUR	200 000	199 767,00	1,04
TOTAL MEXIQUE			199 767,00	1,04
PAYS-BAS				
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 0.5% 06-12-24	EUR	100 000	101 729,39	0,53
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	100 000	115 711,00	0,60
TOTAL PAYS-BAS			217 440,39	1,13
SUISSE				
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	CHF	100 000	107 382,78	0,56
TOTAL SUISSE			107 382,78	0,56
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			5 895 670,16	30,73
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			5 895 670,16	30,73
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES MSCI WORLD MIN VOL	USD	18 400	857 628,51	4,47
TOTAL ALLEMAGNE			857 628,51	4,47
FRANCE				
BDL REMPART EUROPE C	EUR	1 334,3823	220 786,90	1,15
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	1 835	255 175,10	1,33
MONETA LONG SHORT A	EUR	535	95 123,00	0,50
TOTAL FRANCE			571 085,00	2,98
IRLANDE				
ISHARES EDGE MSCI EUROPE MIN VOL	EUR	5 400	261 387,00	1,36
ISHARES EUR CORP ESG 0-3Y D	EUR	150 000	751 500,00	3,92
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	EUR	7 800	1 046 916,00	5,45
SSGA SPDR ETFs Europe I PLC - SPDR Barclays 0-3 Year Euro Co	EUR	10 300	312 141,50	1,63
TOTAL IRLANDE			2 371 944,50	12,36
LUXEMBOURG				
AM IS BBB ECIG UEC	EUR	62 800	1 008 448,68	5,26
AMUNDI INDEX BARCLA EUR CO BBBI-5UCETFDR	EUR	22 500	1 170 022,50	6,09
BNP ENERGY & METALS EN-UCITS	USD	72 450	580 510,07	3,03
Candriam Bonds Total Return Class I EUR Cap	EUR	240	336 732,00	1,76
EXANE FUNDS 2-EXANE CRISTAL FUND A CAP	EUR	10,485	118 642,81	0,62
LYX COM TH R/CORECM CRS EX-A	USD	6 570	646 201,20	3,37
LYX EUR 2-10Y INFL EXPECTATN	EUR	2 300	223 031,00	1,16
LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	EUR	6 300	1 052 226,00	5,48

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
LYXOR UCITS SMART CASH C-USD	USD	133	126 929,99	0,66
MULTI UNITS LUXEMBOURG LYXOR EURO GOVERNMENT BOND 3 5Y DR UC	EUR	5 600	863 856,00	4,50
MULTI UNITS LUXEMBOURG-LYXOR	EUR	5 800	892 892,60	4,65
MULTI UNITS Lyxor EuroMTS I-3Y Investment Grade (DR) UCITS E	EUR	11 800	1 474 882,00	7,68
SLFL BD INFL.PROTECTION CL.I C	EUR	73	587 088,63	3,06
TOTAL LUXEMBOURG			9 081 463,48	47,32
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			12 882 121,49	67,13
TOTAL Organismes de placement collectif			12 882 121,49	67,13
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
CME E7 USDEUR 0320	USD	15	10 105,79	0,06
XEUR FGBL BUN 0320	EUR	5	-7 200,00	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			2 905,79	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			2 905,79	0,02
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
DJ EURO STOXX 50 ' 03/2020 PUT 2900	EUR	-29	-986,00	-0,01
DJ EURO STOXX 50 ' 03/2020 PUT 3200	EUR	29	3 074,00	0,02
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			2 088,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels			2 088,00	0,01
TOTAL Instruments financiers à terme			4 993,79	0,03
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	-7 875,01	-7 015,60	-0,04
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	1 600	1 600,00	0,01
TOTAL Appel de marge			-5 415,60	-0,03
Créances				
			24 291,10	0,13
Dettes				
			-12 236,23	-0,06
Comptes financiers				
			396 540,95	2,07
Actif net				
			19 185 965,66	100,00

PREVAAL DIVERSIFIE	EUR	17 293,000	1 109,46	
---------------------------	------------	-------------------	-----------------	--